

## ENSEIGNEMENT

## Religion/morale : nouveau rififi autour du sondage de Milquet

**D**écidément, le sondage proposé par la ministre de l'Éducation aux parents de l'officiel, concernant la dispense des cours de religions et de morale, n'a pas fini de faire parler de lui.

Ce mercredi matin, la chef de groupe MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Françoise Bertieaux, a dénoncé la gestion «*totale*ment chaotique» du dossier par la ministre. Aux yeux de Françoise Bertieaux, Joëlle Milquet a franchi la ligne de la légalité en contraignant les parents à afficher leurs préférences philosophiques et se trouve «*à la limite du recensement religieux*».

La ministre de l'Éducation a alors répondu, par voie de communiqué, que demander le choix des parents pour les cours philosophiques est obligatoire et prévu par la Constitution, et qu'il se fait «*chaque année dans les établissements scolaires, sans aucune violation de la vie privée*». «*En outre, les écoles dont certaines demandent le choix des parents pour le cours philosophique dès juin*

*ne doivent rendre à l'administration que le nombre de dispenses et pas les choix opérés entre les cours concernés, fait-elle valoir. Il est temps que l'opposition apprenne enfin les règles du droit scolaire*», conclut la ministre.

Les FDF ont quant à eux demandé mercredi le retrait des circulaires Milquet, appelant la ministre à rétablir la sérénité autour de ce dossier. «*Conformément au principe de l'autonomie des pouvoirs organisateurs, il leur revient et à eux seuls de fixer les modalités d'application de l'arrêt de la Cour constitutionnelle*», estiment-ils. Pour rappel, la

haute juridiction avait rendu cet arrêt le 12 mars dernier, permettant désormais aux parents de l'officiel de choisir l'abstention, plutôt qu'un cours de morale ou de religions. «*Madame Milquet a cherché à imposer une procédure arbitraire qui suscite polémique et engendre un risque d'incompréhension par les parents*», ont ajouté les FDF.

Les parents de l'officiel sont invités d'ici la fin de cette semaine à répondre au questionnaire élaboré par la ministre. ■